UNION DES COMORES

unicef | for every child

UNICEF COMORES

Projet GPE aux Comores



Elèves du primaire

© UNICEF/Comores/ 2013

Rapport final de mise en œuvre

Pour le Partenariat Mondial pour l'Education

Décembre 2018

SC130230

Table des matières

Acronymes/Liste des abréviations 0
Résumé du projet 1
1. Résumé exécutif 2
2. Avancement de la mise en œuvre du projet 4
3. Partenariats clés et collaboration inter institutions 26
4. Enseignements tirés 26
3. Remerciements 27
Annexe - Report Feedback Form 28

Acronymes/Liste des abréviations

PAFTP	Projet d'Appui à la formation technique et professionnelle
CEIA	Commissariat en charge de l'Education dans l'Ile Autonome
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie
DAF	Direction Administrative et Financière
DGPE	Direction Générale de la Planification de l'Education
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
MEN	Ministère de l'Education Nationale
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
PRePEEC	Projet de Renforcement du Pilotage et de l'Encadrement de l'Education aux Comores
PIE	Plan Intérimaire de l'Education
PTFs	Partenaires techniques et financiers
PTSE	Plan de transition du secteur de l'éducation
RESEN	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
SIGE	Système d'information et de gestion de l'éducation
TBS	Taux brut de scolarisation
UE	Union Européenne
Unicef	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Résumé du projet

Pays	Union des Comores
Nom du programme	Projet GPE aux Comores
Période considérée (de : mois, jour, année à : mois, jour, année)	1er septembre 2013 au 30 juin 2018
Nom du projet de l'agent partenaire (le cas échéant)	Education
Nom de l'agent partenaire	Unicef-Comores
Montant du projet (engagement initial)	4.600.000 US$
Montant révisé (le cas échéant)	Montant en dollars américains.
Montant décaissé[1] (au cours de la période considérée)	4.600.000 US$
Montant décaissé (cumulatif)	4.600.000 US$
Date d'approbation du projet	23 mai 2013
Date de démarrage/de mise vigueur du projet[2]	1 septembre 2013
Date de clôture du projet	30 septembre 2016
Date de clôture du projet révisé (dans le cas d'une révision/prorogation)	30 juin 2018 (Une première extension fut accordée jusqu'au 30 aout 2017)
Coordonnées de l'agent partenaire (nom des employés, poste, courriel, téléphone et adresse)	Marcel S. Ouattara, Représentant, mouattara@Unicef.org + 269 773 07 15 Miriam Mareso, Chef du Projet Education, mmareso@Unicef.org + 269 335 98 15

[1] Remarque : « décaissement » fait référence aux fonds transférés par l'agent partenaire (ou par d'autres sources de financement) au gouvernement ou à d'autres partenaires d'exécution, ou aux fonds directement dépensés par l'agent partenaire (ou par d'autres sources de financement).
[2] La date de démarrage (début) du projet est considérée comme la date à laquelle la mise en œuvre du projet a effectivement commencé, marquée par l'occurrence d'un événement défini dans la requête de financement.

1. Résumé exécutif

Entre 2013 et 2018 l'Union des Comores a connu des renouvellements du leadership institutionnel imputable aux multiples changements politiques qui ont eu un impact indéniable sur les projections en matière de développement social et économique du pays. Les mutations au sommet de l'Etat, les réaménagement au sein du gouvernement marqués par la nomination de nouvelles autorités ministérielles et les mouvements de revendications sociales sont autant de phénomènes qui ralentissent et voire freinent le développement socio-économique du pays et influencent les actions planifiées par les stratégies sectorielles conçues en collaboration avec les partenaires techniques et financiers en vue d'appuyer le pays dans la poursuite des objectifs de développement durable (ODD).

Au niveau de l'éducation, l'année scolaire couvre la période allant de juillet d'une année à juin de l'année suivante, débutant par les préparatifs de la rentrée en juillet-aout jusqu'à sa clôture par les examens nationaux en juin-juillet. Plusieurs années scolaires au cours de la mise en œuvre du projet ont été affectées par des troubles sociaux consécutifs aux revendications du corps enseignant qui ont abouti à une prise en otage des résultats des compositions trimestrielles et annuelles de l'année scolaire 2017 - 2018 notamment sur l'ile de Ngazidja.

C'est dans un tel contexte socio-politique que le projet qui a bénéficié d'un financement du Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) a été mis en œuvre. Il a été développé pour être exécuté de septembre 2013 à septembre 2016, avec une première extension programmatique et budgétaire sans allocation budgétaire supplémentaire comprenant une révision des résultats qui a été accordé jusqu'au mois d'Août 2017 et une deuxième extension jusqu'au mois de juin 2018. L'enveloppe globale est de 4,6 millions de dollars américains.

Ce projet reprend les priorités définies dans les principaux référentiels du Gouvernement comorien, à savoir la stratégie SCA2D 2015-2019 (Axe stratégique 3), le Plan Intérimaire de l'Education (PIE) 2013-2018 et le Plan de Transition du Secteur de l'Education (PTSE) 2018-2020. Ses axes d'interventions sont aussi alignés sur les différents documents stratégiques de coopération entre le système des Nations Unies et l'Union des Comores, notamment l'UNDAF 2015-2019 (Effet UNDAF 2) et le document du programme pays de l'Unicef (CPD 2015-2019). D'un point de vue stratégique et opérationnel, il se focalise sur l'enseignement primaire et la gestion sectorielle.

Le projet GPE vise à atteindre les objectifs suivants :

(a) **L'extension de l'accès et l'amélioration de la rétention** à travers la réhabilitation des infrastructures scolaires, l'extension de l'accès aux enfants vivant en situation de handicap et la réduction du redoublement ;

(b) **L'amélioration de la qualité** par la production et la distribution des manuels et guides scolaires, le pilotage de la qualité par des tests standardisés et le renforcement de l'encadrement pédagogique ;

(c) **La gestion sectorielle** avec le renforcement du système d'information statistique de l'éducation, la mise en place d'un système de programmation budgétisé et le renforcement des mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation du plan intérimaire (PIE).

Le projet GPE a repris les objectifs et résultats attendus pour ces sous-secteurs tels que définis dans le PIE qui visait à apporter un appui complémentaire aux contributions du gouvernement et de ses partenaires. Il s'est concentré sur des aspects clés de la gestion sectorielle, de l'accès et de la qualité et vient compléter les actions de l'ensemble des partenaires du système éducatif en faveur de la scolarisation des populations vulnérables, en évitant les effets de substitution. Il s'est positionné donc sur des actions qui n'étaient pas couvertes par les projets en cours pendant la période d'exécution, mais qui étaient essentielles à la réussite des objectifs, apportant ainsi une valeur ajoutée.

La mise en œuvre a été conduite par le Ministère de l'éducation nationale (MEN) en étroite collaboration avec les responsables du secteur dans les îles autonomes, les responsables des organisations de la société civile œuvrant dans le secteur éducation et les membres du groupe local des donateurs avec l'Unicef comme agent partenaire de gestion et la Coopération Française comme agence de coordination.

Le présent rapport couvre la mise en œuvre du projet GPE ainsi que sa contribution au développement du secteur éducatif durant la période 2013–2018.

2. Avancement de la mise en œuvre du projet

2-1. Aperçu du projet

Le projet GPE tire sa substance du Plan Intérimaire de l'Education (PIE), notamment en ce qui concerne l'enseignement primaire et la gestion sectorielle. En effet, il reprend les objectifs et résultats attendus de ces sous-secteurs tels que définis dans le PIE.

En termes de résultats, le projet GPE devait contribuer d'une part à augmenter **le taux brut d'accès au primaire de 80% à 88%** et d'autre part à **réduire les disparités liées aux genres**. Par ailleurs, conjointement avec l'Union Européenne, l'UNESCO et l'Unicef, le projet GPE devait contribuer à :

- La pérennisation de l'outil de la carte scolaire par l'appui au système d'information statistique et la formation des planificateurs et cadres locaux ;
- L'élaboration et la vulgarisation d'un plan de construction scolaire basée sur des normes standardisées avec une réhabilitation de 58 salles de classes dans les zones prioritaires avec une dotation en matériels didactiques,
- La formation de 1.002 enseignants et de 30 encadreurs pédagogiques à l'éducation inclusive afin de permettre aux enfants en situation de handicap d'accéder à une éducation adaptée,
- La réduction du taux de redoublement de 29% à 19% à travers des formations des encadreurs et des enseignants aux méthodes d'évaluation par les compétences et de remédiation,
- La production et la distribution des manuels scolaires a 113.000 élèves ainsi que la formation des 3.000 enseignants à l'utilisation de ces nouveaux manuels ;
- Le renforcement des actions des partenaires du système éducatif portant sur l'amélioration du système d'informations statistiques ainsi que la programmation budgétaire et le suivi évaluation ;
- Le soutien à la coordination ainsi que le renforcement de la collaboration au sein des PTF, et également entre PTF-Gouvernement et société civile par l'élargissement du Groupe Technique Sectoriel de l'Education à tous les PTF, aux partenaires sociaux et à la société civile.

Le projet s'est concentré donc sur des aspects clés de la qualité pour compléter les actions de l'ensemble des partenaires du système éducatif en faveur de la scolarisation des populations vulnérables, en évitant les effets de substitution. Il s'est positionné sur des actions qui n'ont pas été couvertes par les projets en cours mais qui sont essentielles à la réussite des objectifs, apportant ainsi une valeur ajoutée.

Afin d'atteindre ses objectifs, le projet a reposé sur 8 volets répartis dans trois grandes composantes que sont : (i) l'extension de l'accès et amélioration de la rétention ; (ii) l'amélioration de la qualité et (iii) la gestion sectorielle.

La Composante 1 : Extension de l'accès et amélioration de la rétention s'est articulé autour de trois volets : (i) la réhabilitation d'infrastructures primaires et ainsi parvenir à un ratio d'1,2 enseignant par salle de classe en 2015 (contre 1,5 en 2010) ; (ii) l'extension de l'accès aux enfants en situation de handicap à travers la création d'un système d'éducation spécialisée et ; (iii) la réduction du taux de redoublement de 29% à 19% en 2015.

La Composante 2 : Amélioration de la qualité s'articule autour de trois volets. Il s'agit de (ii) la dotation des enfants et des enseignants des manuels et guides scolaires (manuels de français, maths et éveil) ; (ii) le pilotage de la qualité de l'enseignement par des tests standardisés et l'amélioration des conditions d'encadrement pédagogique, et enfin (iii) le renforcement de l'encadrement pédagogique à travers la mise en place d'un dispositif de suivi de la qualité

La Composante 3 : Gestion sectorielle s'articule autour de deux volets : (i) l'appui au renforcement du au système d'information statistique pour production des statistiques fiable et dans les délais ; et (ii) : la mise en place des outils adaptés de programmation budgétaire et le développement d'un système de suivi et évaluation permettant une meilleure coordination du Plan Intérimaire pour l'Education.

2-2. Modifications majeures apportées au projet (le cas échéant)

La date de clôture du « *Projet GPE aux Comores »* avait été initialement établie au 30 septembre 2016. Deux requêtes d'extension ont été soumise : la première extension du 30 septembre 2016 au 30 aout 2017 incluait une demande de reprogrammation budgétaire, la seconde prorogeait la mise en œuvre jusqu'au mois de juin 2018. Il est à noter que tous ces réajustements n'ont eu aucune incidence sur l'enveloppe budgétaire initialement acquise pour la mise en œuvre du projet.

La reprogrammation a touché certains des volets et leurs activités : la production de manuels scolaires avec l'intégration de la production d'outils pédagogiques pour le préscolaire ; les appuis à la scolarisation des enfants en situation de handicap avec la définition d'une stratégie et d'un plan d'action ; l'appui aux services de la planification et de l'inspection générale à travers la réhabilitation et l'équipement au niveau du MEN, plutôt qu'au niveau des iles. Ce réaménagement se justifiait par la nécessité de renforcer prioritairement la gouvernance et le pilotage du système éducatif au niveau central plutôt qu'au niveau des iles. En effet initialement le projet prévoyait la réhabilitation et l'équipement de six CIPR, qui avaient aussi été intégrées dans le projet PRePEEC financé par l'Union Européenne. La requête de reprogrammation de ces activités financées par le GPE a été définie et approuvée dans le cadre de la coordination des appuis de membres du groupe local des partenaires de l'éducation.

Les principaux changements concernant les résultats et les indicateurs sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

Tableau des principaux changements du Projet GPE aux Comores

Volet	Résultats/indicateurs cibles prévus dans le projet approuvé	Résultats amendés	Indicateurs amendés
Volet 2 (Composante 1) : Extension de l'accès aux enfants en situation de handicap	160 malvoyants et 340 malentendants pris en charge	• Au moins les 727 enfants en situation de handicap déjà inscrits dans les écoles primaires bénéficient d'un accompagnement approprié et au moins 300 nouveaux enfants non scolarisés en situation de handicap accèdent à l'école • Avant la fin du projet la stratégie de prise en charge des enfants en situation de handicap est élaborée, validée et intégrée dans le Plan de transition 2017-2020 • Environ 30 encadreurs pédagogiques ainsi que des formateurs de l'IFERE et les deux directrices des deux écoles pilotes sont outillés à travers des sessions d'orientation sur l'accueil et la bonne prise en charge des enfants en situation de handicap dont le handicap léger • Environ 1.002 enseignants (des 334 écoles) sont outillés à travers des sessions	# d'enfants en situation de handicap touchés Stratégie validée (oui/non) # d'encadreurs pédagogiques outillés # d'enseignants outillés

		d'orientation sur l'accueil et la bonne prise en charge des enfants en situation de handicap • Au moins un dispositif d'accueil de jour et centre de ressources sont mis en place	# de dispositifs mis en place
Volet 4 (Composante 2) : Manuels et guides scolaires	Environ 113. 000 élèves bénéficient de manuels didactiques (manuels de français, maths et éveil)	• Les manuels contextualisés d'éveil, français et mathématique et les outils pédagogiques pour le préscolaire sont adoptés • Environ 113.000 élèves bénéficient de manuels didactiques contextualisés d'éveil et 58.000 élèves du CP bénéficient des manuels de français et mathématique	# d'élèves qui bénéficient des manuels
Volet 5 (Composante 2) : Pilotage de la qualité par des tests standardisés	6 CIPR réhabilitées	Les locaux de l'Inspection Générale et de la Planification de l'Education Nationale sont réhabilités	Locaux réhabilités (oui/non)
Volet 6 (Composante 2) : Renforcement de l'encadrement pédagogique	Environ 113.000 élèves ont été soumis à des tests d'évaluation standardisés	Un échantillon de 4.300 élèves, représentatif des 113.000 élèves estimés de 2ème et 5ème année a été soumis à des tests d'évaluation standardisés	# d'élèves soumis à des tests d'évaluation standardisés

2-3. Ensemble des progrès

Avancement général dans la mise en œuvre du projet

Note à partir de la période considérée précédente[3]	Note pour la période considérée en cours
□ Très satisfaisante (TS) □ Satisfaisante (S) X **Moyennement satisfaisante (MS)** □ Moyennement insatisfaisante (MI) □ Insatisfaisante (I) □ Très insatisfaisante (TI)	□ Très satisfaisante (TS) □ Satisfaisante (S) X **Moyennement satisfaisante (MS)** □ Moyennement insatisfaisante (MI) □ Insatisfaisante (I) □ Très insatisfaisante (TI)

En termes de résultats, le programme GPE envisageait de faire passer le taux brut d'accès (TBA) de 80% à 88% en 2015 et de réduire voire éliminer les disparités liées aux genres en ce qui concerne l'accès à l'éducation. Selon les données statistiques les plus récentes disponibles, **pour l'année scolaire 2016-2017, le TBA de l'enseignement élémentaire s'établit à 90,8%.** En effet, les effectifs des nouveaux inscrits (effectifs de la classe de CP1 moins (-) effectifs redoublants), quel que soit l'âge, s'élèvent à 19 171 pour une population admissible en classe de CP1 de 21 117 enfants. **En termes de parité, il n'y a pas de disparités significatives entre les garçons et les filles : le TBA des filles se situe légèrement en deçà du TBA national (89,4%)**. Sous l'angle insulaire, c'est l'ile de Mohéli qui vient en tête avec un TBA de 99,7%. Les TBA de 2 autres iles avoisinent 90%. Globalement, il s'agit d'un chiffre relativement satisfaisant, par rapport aux pays de la région Afrique subsaharienne qui indique que les interventions dans le secteur pendant les années de mise en œuvre du projet, ont permis des avancements importants à l'encontre de ses objectifs.

Aux termes de ses objectifs, le projet GPE exécuté aux Comores est sous la tutelle du Ministères de l'Education Nationale (MEN). La mise en œuvre du projet a été conduite par le MEN en étroite collaboration avec les responsables les Commissariats à L'Education des îles autonomes, les responsables des organisations de la société civile œuvrant dans le secteur éducation et les membres du groupe local des donateurs.

De 2013 à 2016, l'Unicef a assuré les rôles de chef de file des PTFs, puis comme entité de supervision et de gestion. Depuis le mois de juin 2016, la Coopération Française est élue en tant qu'Agence de coordination et l'Unicef continue à assurer sa mission d'entité de gestion. En tant que chef de fil et d'entité de gestion, l'Unicef assure la gestion fiduciaire des fonds en amont, l'appui technique, la supervision et le suivi de la mise en œuvre, ainsi que le renforcement des capacités de planification et de gestion du projet.

[3] Ne s'applique pas pour un nouveau projet.

Le principal bénéficiaire du projet est le MEN. Les bénéficiaires directs du projet sont constitués par 113.000 élèves du préscolaire et primaire, 1.002 enseignants du préscolaire et primaires, 30 conseillers et encadreurs pédagogiques, les cadres du MEN, des CEIA, des CIPR ainsi que d'autres cadres des différents départements techniques et financiers du ministère de l'éducation Nationale.

Comme énoncé ci-haut, la gestion du projet a suivi strictement les procédures en vigueur dans le cadre de la coopération entre l'Unicef et l'Union des Comores. Les activités sont consignées dans un plan d'action annuel validé par le MEN en collaboration avec les Commissariats en charge de l'Education des Iles Autonomes (CEIAs) et les partenaires techniques et financiers. Sur la base de ce plan d'action, les demandes de financement (requêtes) formulées par le MEN et les CEIAs sont financées par les fonds GPE pour la mise en œuvre des activités. Des mécanismes de suivi, de contrôle des activités et de l'utilisation adéquate des fonds sont régulièrement mis en place pour assurer une assurance qualité de l'exécution des fonds ainsi que la mise en œuvre des activités.
L'examen des modalités de mise en œuvre se réfère à la gestion interne du projet surtout en ce qui concerne le fonctionnement de l'unité de gestion, la gestion financière avec les partenaires de mise en œuvre, la passation de marchés et le suivi-évaluation du projet GPE tout au long de la mise en œuvre du projet.

L'unité de gestion du projet relève de la section « Education » au sein de l'Unicef formée de quatre staffs qui sont pris en charge par les fonds propres de l'Unicef en guise de contribution dans le projet. Cette contribution a été exprimée sous forme de cofinancement dans la préparation du projet GPE. Le fonctionnement de cette unité de gestion n'est pas distinct de la gestion interne de la section de l'éducation de l'Unicef qui est l'agent partenaire. Les volets du projet sont confiés et supervisés par les administrateurs du projet de la section selon leurs responsabilités dans la section.

La gestion financière avec les partenaires de mise en œuvre est basée sur les procédures de l'Unicef. Les procédures d'exécution des fonds sont basées sur le HACT suivant les modalités suivantes :

- L'avance des fonds aux partenaires de mise en œuvre (c'est-à-dire le Ministère de l'Education nationale et les Commissariats en charge de l'éducation) sur la base de des requêtes ; trimestrielles, ou des paiements directs et le remboursement des dépenses convenues ;
- L'exécution directe par l'Unicef, surtout les grosses activités pour lesquelles les partenaires d'exécution ne disposent plus les capacités suffisantes pour mener à bien ces opérations ;
- Les opérations de suivi et évaluation des activités.

Concernant la passation de marché, compte tenu de l'étroitesse du marché local, l'Unicef conduit le processus d'appel d'offre ainsi que les procédures d'attribution des marchés. Il s'agit notamment durant le projet des activités suivantes :

- La commande et la distribution des manuels d'éveil pour les classes de CE et CM pour tous les élèves et enseignants de l'ensemble des écoles primaires publiques et privées du pays ;

- La conception des nouveaux manuels scolaires et guides du maitre du français et de mathématiques du primaire et les outils pédagogiques de la petite enfance (guide parental et les manuels de l'enseignement coranique rénové qui correspond au préscolaire public) ;
- L'aménagement et équipement des locaux des services du MEN en charge de l'encadrement pédagogiques, de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières et la planification de l'éducation.

Compte tenu de ces modalités d'exécution du projets GPE, l'évaluation trouve la nécessité dans le futur de mettre en place une Unité de gestion programmatique et financière au sein du MEN afin de renforcer les capacités de l'institution à mieux suivre la gestion de la mise en œuvre du projet.

Facteurs retardant la mise en œuvre et mesures d'atténuation (ou risques)

L'environnement politique et le front social ont connu des mouvements qui ont eu une incidence sur la mise en œuvre du projet. En effet, la période d'exécution a été marquée par des mouvements de revendication du corps enseignant et une instabilité des cadres techniques de l'administration publique notamment celle de l'éducation dans l'application les nouvelles lois résultant du referendum constitutionnel. Pour y remédier des recommandations portant sur la fixation des cadres techniques ont été faites par les PTFs au gouvernement comorien en vue de stabiliser la structure technique d'appui aux projets qui devrait être épargnée par les bouleversements structurels engendrés par les éventuels changements politiques.

Un certain nombre de difficultés supplémentaires incluent :

- La fragilité de la gouvernance du secteur et de son administration publique. La capacité des services du Ministère de l'Education nationale (MEN) au cours de la mise en œuvre en particulier au niveau de la direction de la planification (dont le Directeur General a été suspendu pendant plusieurs mois au cours de la dernière phase de mise en œuvre du projet et le reste des effectifs étant surtout des stagiaires).
- Les retards dans la mise en place d'une entité de coordination pour assurer la cohérence entre les interventions de l'entité centrales (MEN) et des Iles (Commissariat à l'Education) et pour garantir l'appropriation du projet a tous les niveaux.
- L'incohérence dans la collaboration entre l'Inspection Générale et la Direction de la Planification qui partagent les responsabilités dans la mise en œuvre de certaines activités telle que les tests standardisés.
- La faible maitrise de la mobilité et des réaffectations des responsables techniques et des chefs de département durant la mise en œuvre du projet tant au niveau du MEN que des Commissariats.

- L'absence de données de base et les stratégies d'interventions définies au préalable pour la mise en œuvre de certains volets, tel que l'appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap.
- L'engagement irrégulier, au cours de la mise en œuvre du projet, du point focal du MEN censée coordonner le volet sur l'accès des enfants en situation de handicap.
- Les difficultés de mobilisation d'experts et de partenaires pour la mise en œuvre de certaines activités, de la part de l'Agent partenaire qui ont causé des retards dans l'organisation des interventions prévues.
- Les difficultés de communication entre l'Agent partenaire et le MEN, sur l'acceptabilité des propositions d'affectation de fonds du projet de la part du MEN et sur les procédures de décaissement et rapportage, de passation de marché et de mise en œuvre.

Les mesures passées ou actuelles d'atténuation des risques ont concerné :

- Le renforcement de l'approche participative impliquant les responsables du MEN et des CEIA, qui a permis une certaine dynamique d'échange entre le niveau central et des iles dans la mise en œuvre du projet GPE. Les ateliers de travail promus au sein du projet ont facilité les synergies et la complémentarité d'efforts entre les responsables du MEN et deux des CEIAs.
- La fréquence des concertations dans le cadre du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) sous l'impulsion de l'agence de coordination des PTFs en vue d'améliorer la coordination et le suivi-évaluation des interventions du secteur.

- La fréquence des échanges entre les points focaux du MEN pour les différents volets du projet et les administrateurs du programme éducation de l'Unicef, Agent partenaire, pour assurer une concertation dans la planification du processus de mise en œuvre des activités spécifiques et la transparence dans l'utilisation des fonds.
- Le plaidoyer auprès du Gouvernement et des syndicats d'enseignants pour la prise de consciences des effets négatifs des grèves sur le développement d'une éducation de qualité pour les enfants comoriens. Cela a conduit le CEIA de la Grande Comores à organiser, après une grève de plusieurs semaines et la reprise des cours en juin 2017, des sessions d'orientation de tous les élèves par les enseignants en faveur des classes de CM2 qui se préparaient pour l'examen d'entrée en 6eme en vue de réduire les échecs à l'examen.

2-4. État d'avancement par composante/sous-composante

COMPOSANTE 1 : EXTENSION DE L'ACCES ET AMELIORATION DE LA RETENTION AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Volet 1 : Réhabilitation d'infrastructures primaires

Le projet GPE a permis de réhabiliter/construire 58 salles de classe dans 9 écoles. **Au total, 52 salles de classes, 8 bureaux de directeur et 6 latrines ont été réhabilités mais également 6 nouvelles salles de classes et 2 latrines ont été construites**. Les classes ont aussi été équipées avec **200 tables-bancs** dans l'ensemble des trois îles. Ces investissements ont permis d'améliorer les conditions de travail du personnel enseignant et de créer de meilleurs cadres d'apprentissage au profit d'environ 3.480 élèves du primaire. Par rapport au ratio enseignant division pédagogique vise par cette initiative, les données statistiques les plus récentes de 2016-2017 indiquent que le ratio divisions pédagogiques/enseignants se situe respectivement à 1,0 (Anjouan), 1,1 (Grande Comores), 1,0 (Mohéli). Le ratio élèves/maitre se situe à 28 dans l'ensemble et à 37,3 dans le secteur public.

Le projet a aussi appuyé en juillet 2014, la **finalisation et validation des « Directives pour les normes et standards dans les constructions scolaires »**, dont une première ébauche avait été développée avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le Fond d'Appui au Développements Communautaire (FADC). Ce document définit les normes de base de référence pour les constructions et l'aménagement de l'espace physique dans les établissements au niveau du pré-primaire et du primaire.

Volet 2 : Extension de l'accès aux enfants en situation de handicap (EVH)

Le projet, dans sa version initiale, prévoyait l'appareillage d'une cinquantaine d'enfants par an et l'orientation général de tous les enseignants du primaire sur la prise en charge et l'inclusion des enfants en situation de handicap. Toutefois cette approche a été révisée pour assurer des interventions qui permettent l'attente de résultats plus à longue terme par un processus de changement positif au niveau institutionnel.

En 2015, les Comores ont bénéficié d'une étude de terrain, dans le cadre d'une initiative régionale de l'Afrique de l'est et australe pilotée par l'UNICEF, sur la situation des enfants vivant avec handicap en milieu scolaire. L'étude, publié en mars 2016, a révélé que le pays doit faire face à des difficultés au niveau de l'offre, de la demande et de l'environnement politique par rapport à la prise en charge des enfants vivant avec handicap.

Pour pouvoir adresser ces difficultés le Ministère, à la suite des sollicitations de l'UNICEF et du Groupe Local des Partenaires a opté pour **l'élaboration d'une « Stratégie 2017-2026 pour l'éducation de base des enfants en situation de handicap » et de son plan d'action**.

Le processus d'élaboration de la stratégie et du plan d'action a été réalisé en collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et le Centre Nationale de Documentation et de Recherche Scientifique des Comores et en consultation avec les acteurs institutionnels de l'éducation, de la santé de la protection sociale, ainsi que du milieu associatif.

La stratégie et le plan représentent le cadre de référence clairement établi qui permet de hiérarchiser et prioriser la mise en œuvre sectorielle sur le court, moyen et long terme au niveau du préélémentaire, du primaire et du collège pour une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap. Les interventions prévues ont le but de répondre à la demande pressante née notamment des sensibilisations réalisées en 2016 et 2017 sur le droit à l'accès a une éducation de qualité et à une prise en charge appropriée pour les enfants porteurs de handicap déjà scolarisés dans le système. Elles envisagent également de développer l'offre de services pour satisfaire la demande exprimée pour les enfants porteurs de handicap non encore scolarisés.

La stratégie et le plan d'action sont articulés autour de huit axes visant à la mise en place d'un dispositif d'éducation de base inclusive dans un cadre approprié aux spécificités comoriennes, conformément à la Stratégie de Croissance et de Développement Durable (SCA2D) et aux axes prioritaires et stratégiques sectoriels du PIE 2013-2018 et du PTSE 2018-2020.
Ces axes stratégiques sont :

- L'expérimentation de l'éducation inclusive et spécialisée ;
- La transformation de l'environnement physique en milieu scolaire ;
- La production de données statistiques sur les EVH scolarisés et non scolarisés ;
- La formation du personnel pour la prise en charge des EVH ;
- Le cadre institutionnel et le pilotage ;
- Le financement de l'éducation à dominante inclusive ;
- Le partenariat pour la scolarisation des EVH ;
- La sensibilisation et l'implication de la communauté.

Ces axes constituent la vision et le cadre institutionnel sur la base desquels l'éducation aux Comores pourra progressivement assurer une prise en charge de qualité pour tous et toutes les enfants de façon équitable et inclusive.

La communication portant sur l'éducation inclusive, travail fait en amont avec les enseignants et les parents, a permis d'accroitre le taux d'enrôlement des enfants en situation de handicap dans les écoles comoriennes. Au total, **1.231 enfants en situation de handicap ont été scolarisés et ont bénéficié d'un accompagnement approprié contre 1.027 initialement ciblés par le projet**. La communication s'est faite notamment à travers des campagnes de sensibilisation menées avant la rentrée scolaire pour la scolarisation des enfants en situation de handicap à partir de 2015. En 2017/2018 une conférence télévisée en direction des parents et du grand public sur la prise en charge des personnes souffrant de

déficience auditive a aussi été diffusée au niveau national. De plus**, une caravane de dépistage des enfants scolarisés dans chaque ile** a été organisée et les familles des enfants ont été orientées vers des spécialistes pour chaque type de handicap et le personnel enseignant et les encadreurs ont bénéficié d'orientations en fonction des types de handicaps diagnostiqués. En vue de permettre la planification et le suivi des activités relatives à cette catégorie spécifique d'élèves, une base de données sur les enfants en situation de handicap a été rendue disponible.

En 2016 l'orientation de **1.002 enseignants de 334 écoles primaires sur l'inclusion** des enfants en situation de handicap a eu lieu afin d'outiller le corps d'enseignant en matière de pédagogie inclusive. L'intervention a été alignée sur la stratégie et son plan d'action afin de fournir des sessions de formation aux enseignants et aux superviseurs des 20 écoles qui inscrivent cette catégorie spécifique d'enfants, sur la base des informations fournies lors du recensement scolaire.

En 2018 un groupe de **49 encadreurs pédagogiques ainsi que des formateurs de l'IFERE et les deux directrices des deux écoles pilotes** ont bénéficié d'une formation de 7 jours sur la déficience auditive avec l'appui d'Orthophonistes du Monde (ODM) et de 10 jours sur la déficience visuelle animée par l'organisation Valentin Haüy. La formation sur la déficience auditive s'est construite autour de 14 demi-journées de formation, organisées en 3 modules à savoir :

- Connaissances générales sur l'audition et la surdité.
- Présentations des différents moyens de communication avec les personnes sourdes.
- Adaptations pédagogiques nécessaires pour prendre en compte les besoins spécifiques des enfants sourds et malentendants dans des classes « ordinaires ».

La formation sur les déficiences visuelles a été bâti sur trois (3) modules portant sur des connaissances théoriques et des travaux pratiques avec les enseignants. A la fin de la formation les enseignants étaient capables de :

- Fournir à un enfant déficient visuel scolarisé un accueil et une prise en charge adaptés pour sa vie quotidienne au sein de l'école ;
- Formuler, proposer et mettre en pratique des solutions et des outils méthodologiques permettant de rendre accessibles les enseignements à dispenser à des enfants aveugles et malvoyants.

A la fin de la formation, **6 écoles ont été sélectionnées pour la mise en place de centre expérimentaux de l'éducation inclusive** (une école rurale et une urbaine dans chaque ile qui accueillent le plus grand nombre d'enfants en situation de handicap) : soit 2 à Anjouan, 2 à Ngazidja et 2 à Mohéli. Les dispositions ont été prises au cours de la période de rapportage pour la mise en place d'une salle polyvalente dans chacune des six écoles **au bénéfice de 2.524 élèves dont 604 enfants en situation de handicap incluant 53 filles**.

Volet 3 : Réduction du redoublement

Le projet GPE a aussi contribué à **la réduction des redoublements scolaires de 24,2% en 2014 et à 16,5%** en 2017, notamment chez les filles (de 22,3% à 15,7%). Ce résultat dépasse la cible du PIE et donc du projet qui était de 19,4% en 2015. Le projet a aussi contribué à l'amélioration du taux d'achèvement des parcours scolaires de 63% à 70% entre 2010 et 2015, à travers des formations des encadreurs et des enseignants aux méthodes d'évaluation par les compétences et de remédiation. Sur ce plan, les redoublements ont sensiblement baissé,

Par ailleurs, il a permis la formation des enseignants, la fourniture entre 2016 et 2017 des manuels scolaires de Mathématiques et Français aux élèves de CP1 et CP2, d'éveil à tous les niveaux du primaire des écoles publiques et privées et des guides pédagogiques pour les enseignants. La résolution de la 11e Conférence nationale de l'éducation, qui a inscrit l'élimination des redoublements en première année des sous cycles de CP, CE et CM ainsi que les mesures de limitation du redoublement par cycle mentionnées dans les circulaires de rentrée scolaire ont, sans doute, contribué, à la réduction des redoublements scolaires dans le cycle primaire. **En outre, au cours du projet, entre 2015 et 2017, un total de 53 écoles primaires dans l'ensemble du pays ont poursuivi l'expérimentation du dispositif d'« école primaire d'excellence »** pour encourager une culture et une démarche de qualité dans les écoles primaires en vue de la réduction de redoublements et abandons. Une des priorités de cette initiative a été de bâtir des normes de qualité pour les écoles primaires comorienne.

La Composante 2 : Amélioration de la qualité

Volet 4 : Manuels et guides scolaires

Grace a l'appui du projet GPE les Comores se sont dotées de **manuels scolaires et guides du maitre d'Eveil, Français et Mathématiques pour le primaire, ainsi que d'outils pédagogiques pour le pré-primaire et d'un outil d'éducation parentale contextualisé** et dont le Gouvernement dispose des droits d'auteur. La conception de 8 maquettes des manuels d'éveil (Eveil pour CP1 et 2 ; Sciences pour CE1 et 2 et CM1 et 2 ; Histoire/Géographie pour CE1 et 2 et CM1 et 2) avait été finalisée en 2016. L'élaboration des 18 maquettes des manuels de français, de mathématiques, de guides du maitre du cycle primaire (du CP1 au CM2), de 8 maquettes de manuels du pré-primaire (ECR) et du guide d'éducation parentale a été achevée en novembre 2017. La finalisation de tous ces outils a été faite suite à une mission du BIEF aux Comores en avril 2018. Ce prestataire international a apporté son assistance technique à l'élaboration des manuels contextualisés, tout au long du projet.

Tous les manuels d'éveils avaient été imprimés suite à la finalisation des maquettes et distribués dans les écoles entre 2016 et 2017. En attendant la finalisation des manuels de Français et de Mathématique le projet a appuyé l'achat de manuels de français et de mathématiques Hachette Gagne pour les classes CP1 et CP2 ainsi que de guides de maitres. Les manuels achetés en 2016-2017 ont été distribués aux élèves en prêt. Ceux-ci ont été recyclés par les écoles à l'intention des élèves fréquentant le primaire en

2017-2018. Un total de 58.000 manuels de français, 58.000 manuels de mathématiques Hachette Gagne CP1 et CP2 ont été achetés et 113.000 manuels d'Eveil ont été imprimés pour les six classes du primaire, du CP1 au CM2. **En tout, 229.000 manuels ont été acquis dans ce cadre du projet au bénéfice de 100% des élèves du primaire public et privé.**

Puisque, à cause des retards dans la conception des manuels de Français et Mathématique et des outils pédagogiques pour le préscolaire, le projet en question n'a dans le cours de sa mise en œuvre, a pu seulement appuyer l'impression des manuels d'éveil pour toutes les classes du primaire et l'achat des manuels Hachette de Français et Mathématiques pour les classes de CP dans l'attente des manuels contextualisés, ces derniers ont été imprimés avec l'appui de Dubaï Cares (préscolaire et CP Français et Mathématiques en substitution des manuels Hachette) et du projet GPE d'appui au Plan de Transition du Secteur de l'Education 2018-2020 (CE et CM Français et Mathématiques). Grace à ces interventions conjointes, tous les élèves Comoriens du primaire auront accès à tous les manuels scolaires contextualisés (Eveil, Français et Mathématiques), mis à leur disposition par le système sous forme de prêt à partir de 2019.

Au cours du projet **un total de 250 encadreurs et animateurs pédagogiques (126 à la Grande Comores, 114 à Anjouan et 10 formateurs à Mohéli) a bénéficié d'orientation sur l'utilisation des manuels scolaires,** en vue d'améliorer les pratiques des classes. Ces formations ont indirectement touché tous les enseignants des écoles primaires publiques et privées qui ont été formés sur l'utilisation des manuels d'éveil et l'approche par les compétences qui a touché plus de 4.403 enseignants (2.003 à la grande Comores, 2.007 à Anjouan et 393 à Mohéli). Le MEN a assuré la préparation des modules de formations et a conduit la formation des formateurs au niveau des îles.

Volet 5 : Pilotage de la qualité par des tests standardisés/Réhabilitation des locaux de l'Inspection générale de l'éducation et de la direction de la planification du MEN

Le MEN, avec l'appui du projet GPE, en collaboration avec une initiative sur le renforcement des capacités du système dans le cadre des évaluations des acquis appuyée par l'Union Européenne à travers le PRePEEC, a initié à partir du mois février 2017 un processus de mise en place d'une **structure technique nationale chargée de la conduite des évaluations standardisées**. Cette initiative vise à coordonner les efforts en matière de pilotage efficace de la qualité des acquis scolaires au niveau national. Dans ce cadre, **les tests standardisés de type PASEC/CONFEMEN pour l'évaluation des acquis scolaires au CP2 et CM1 ont été administrés sur un échantillon de 150 écoles primaires publiques et privées sur les trois iles** que comptent l'Union des Comores en juin 2017. Le processus a permis **de former 150 administrateurs et 20 superviseurs sur les techniques d'administration du test standardisé**. Au total 4.300 élèves du CP2 et CM1 ont composé les tests en mathématiques et en français (soient 9.600 documents de pré et post test) et 150 directeurs d'école et 300 enseignants de CP2 et CM2 ont été interviewés sur la base d'un questionnaire.

Le rapport final des tests n'est toujours pas publié officiellement. Le document a été rédigé par le comité ad hoc du Ministère de l'Education qui a conduit les tests. Les résultats communiqués par le Ministère révèlent que seulement 44% des élèves de 2eme année ont un niveau de compétences adéquates en français et 30% en mathématiques tandis que 35,3% d'élèves de cinquième année ont les compétences adéquates en français et 33,1% en mathématiques. Cela est inférieur au résultat prévu par le Plan intérimaire prorogé jusqu'à 2018 selon lequel le pourcentage d'élèves ayant acquis les compétences de base aurait dû passer de 30% à 50% au cours de la période de sa mise en œuvre.

En vue d'assurer la complémentarité des interventions d'appui au plan sectoriel, dans le cadre de la reprogrammation du GPE il a été prévu de prioriser **la réhabilitation et l'équipement des services de l'IGEN et de la Planification du Ministère de l'Education au lieu des 6 CIPR prévues dans le projet initial**. Ce changement d'approche a permis l'harmonisation des interventions du projet GPE et du projet PRePEEC financé par l'Union Européenne qui avait prévu la même action au niveau des CIPR. Ainsi le projet GPE a permis la réhabilitation d'un segment du Ministère de l'Education nationale notamment les locaux de l'Inspection Générale et de la Planification de l'Education Nationale toujours en coordination avec le projet PRePEEC de l'Union Européenne qui s'est chargé des autres segments du bâtiment.

Ces travaux ont été appuyés d'une dotation en mobiliers de bureau et du matériel informatique (serveur, ordinateurs) pour les services techniques afin d'accroitre leur capacité opérationnelle.



Photo 1, © UNICEF/Comores/2018 : visite des locaux réhabilités par Mr Adrien Boucher, responsable pays du GPE, accompagné de Mme Miriam Mareso, la Chef de section Education de l'Unicef Comores

En vue de contribuer à l'amélioration du cadre de travail, le projet GPE a fourni des mobiliers de bureau et du matériel informatique pour l'équipement des locaux rénovés. Le segment du bâtiment réhabilité a bénéficié des équipements suivants :

- 5 ordinateurs (Desktops) équipés de moniteurs LED LCD
- 1 Vidéo- projecteur
- 2 Serveurs (Router CISCO)
- 26 plateaux avec ouvertures pour trappes accès
- 32 piètements ronds
- 3 armoires
- 3 biblio ports bas
- 100 chaises



Photo 2, ©UNICEF/Comores/2018 : Le Directeur de la planification du MEN, Mr Issa Ahamada (en lunettes) et son équipe en réunion dans la salle de conférence réhabilitée et équipée par le projet GPE

Volet 6 : Renforcement de l'encadrement pédagogique

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des apprentissages scolaires, le projet GPE a appuyé l'Inspection Générale de l'Education Nationale (IGEN) et la Direction Générale de la Politique Educative et des Projets d'Enseignement (DGPEPE), pour organiser, au niveau des îles, des **formations des formateurs à l'utilisation des manuels d'Eveil**. C'est ainsi qu'une équipe du MEN a été chargée d'assurer la formation des formateurs qui sont des encadreurs et animateurs pédagogiques de terrain, lesquels ont été chargés de la démultiplication auprès des enseignants dans leurs circonscriptions (CIPRs) respectives. Ainsi, l'IGEN a **formé 250 encadreurs et animateurs pédagogiques** (126 à Ngazidja, 114 à Anjouan et 10 formateurs à Mohéli). De plus, dans la perspective de l'amélioration des pratiques des classes, ces encadreurs et animateurs pédagogiques ont été formés aussi sur les méthodes d'enseignement, le processus d'apprentissage, les évaluations scolaires et l'évaluation critère. Cette initiative visait à bénéficier 100% des élèves du primaire à travers le renforcement des capacités des enseignants de toutes les écoles à l'utilisation de l'outil pédagogique. Cet exercice de formation et d'administration des tests standardisés a 4300 élèves des classes du CP2 et du CM1 a permis au personnel de la planification du MEN d'acquérir des compétences supplémentaires en matière d'évaluation sommative notamment celui du type PASEC/CONFEMEN adopté dans l'espace francophone.

COMPOSANTE 3 : GESTION SECTORIELLE

Volet 7 : Appui au système d'information statistique

Le GPE a appuyé le **renforcement du système d'information statistique avec la production de statistiques sur l'éducation, incluant la collecte des données et l'élaboration de l'annuaire statistique couvrant les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016**. Ces mêmes activités pour 2016/2017 et 2017/2018 ont été appuyées par le projet PRePEEC, financé par l'Union Européenne (UE). Cependant, pour l'année 2017-2018 le MEN n'a pas pu achever le processus avant la clôture du PRePEEC. De ce fait, l'analyse des données et la production des annuaires statistiques ainsi que du tableau de bord reste une activité à réaliser. Dans la logique de la complémentarité et conformément aux principes de la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, il est prévu que la finalisation de l'élaboration des annuaires statistiques pour 2017-2018 soit pris en charge par le projet GPE 2018-2020 d'appui au Plan de Transition du Secteur de l'Education (PTSE). La finalisation de ce travail permettra de disposer de données utiles pour la planification des futures actions d'appui. Il est à noter qu'au moment de la rédaction du présent rapport, ce travail n'avait pas encore permis d'obtenir les données indispensables pour renseigner le document car l'analyse des résultats et les annuaires statistiques pour l'année 2017/2018 ne sont pas encore produits. A défaut, les indicateurs des données statistiques de 2016/2017 ont été utilisés dans le cadre du présent rapport.

Volet 8 : Programmation budgétaire et du suivi évaluation du PIE

Sur ce plan, l'accent a été mis sur la **préparation d'un budget pluriannuel (ou un Cadre de Dépenses à Moyen Terme – CDMT) focalisé sur le Plan de Transition du Secteur de l'Education 2018/2020**. Pour ce faire, le MEN a engagé une consultation dans le cadre du projet GPE par un bureau d'études spécialisé qui a permis aux responsables du secteur engagés dans cette dynamique d'intégrer les notions essentielles de programmation budgétaire et de dépenses du secteur à moyen terme afin d'en faire un suivi efficace.

Pendant la période d'extension le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) qui est document stratégique clé a été élaboré et adoptée ; il a été aligné sur des axes prioritaires du PTSE (2018-2020) et comprend les instruments complémentaires suivants :

- Le rapport de performance portant sur l'exercice budgétaire 2016
- Le guide de la programmation budgétaire pluriannuelle.

Ces outils développés avec l'appui du projet GPE devrait contribuer à l'amélioration de la qualité de la gouvernance et du pilotage du système éducatif. En vue de créer un mécanisme structuré de coordination des interventions sectorielles axées sur les résultats, la proposition d'un nouveau cadre institutionnel pour le suivi -évaluation a été faite.

2-5 État d'avancement du cadre des résultats et des résultats institutionnels

Par rapport aux indicateurs du système, sur la base des données de 2017 on relève que le taux d'accès à l'école est de 110,6% en 2017 et le pourcentage de redoublement est passé de 24,2% en 2014 à 16,5% en 2017, avec une réduction notamment chez les filles (de 22,3% à 15,7%). Ce résultat dépasse la cible du PIE (19,4% en 2015). La proportion d'élèves qui terminent le cycle primaire est passé de 63% à 70% entre 2010 et 2015 et a ensuite baissé à 59% en 2017 (60,1% pour les filles et 58% pour les garçons). Ces chiffres indiquent un avancement aux Comores par rapport à la reduction des disparités de genre dans les classes. En examinant le phénomène avec l'angle de la méthode de flux d'élèves, le taux de survie en 6ème année du primaire est proche (54,1% en 2017) du taux d'achèvement. Un facteur contribuant à cette baisse a fort probablement été la reprise des mouvements des grèves des enseignants ces deux dernières années. Il faut dire que la baisse de l'achèvement est liée à la chute du Taux brut de scolarisation (TBS) qui est passé de 107,1% (dont 105,1% pour les filles et 109,1% pour les garçons) en 2014 à 101,6% (dont 100,1% pour les filles et 103,1% pour les garçons) en 2017. On en déduit que le système éducatif a enregistré une perte d'effectifs scolaires qu'on observe particulièrement à la Grande Comores (avec un TBS de 90.2% en 2017 contre 106,2% en 2014, soit 16 points de chute). Les valeurs dépassant 100% s'expliquent par la présence dans les effectifs scolaires du cycle primaire des « élèves précoces » et des « retardataires » ; les premiers y ont accédé avant l'âge règlementaire tandis que les seconds y sont encore à cause du retard accusé dans leur scolarisation.

Le tableau ci-dessous illustre de façon synthétique les résultats du projet :

Tableau illustrant les principaux résultats outputs du Projet GPE aux Comores

Résultats attendus	Indicateurs de résultats (outputs)	Résultats obtenus (outputs)	Source de vérification
L'accès des populations pauvres et vulnérables à l'école est étendu	# de salles de classe réhabilitées Normes scolaires adoptées (oui/non)	52 salles de classes, 8 bureaux de directeur et 6 latrines réhabilitées 6 nouvelles salles de classes et 2 latrines construites 9 écoles sont dotés de 200 tables-bancs Les normes pour les constructions scolaires sont adoptées	Plan de construction, rapports
	# d'enfants en situation de handicap touchés Stratégie validée (oui/non)	1.231 enfants en situation de handicap sont enrôlés au primaire La stratégie de prise en charge des enfants en situation de handicap est élaborée,	Rapports, annuaires statistiques

		validée et intégrée dans le Plan de transition 2017-2020	
	# d'encadreurs pédagogiques outillés	Environ 49 encadreurs pédagogiques ainsi que des formateurs de l'IFERE et les deux directrices des deux écoles pilotes sont outillés à travers des sessions d'orientation sur l'accueil et la bonne prise en charge des enfants en situation de handicap dont le handicap léger	
	# d'enseignants outillés	Environ 1.002 enseignants des 334 écoles sont outillées à travers des sessions d'orientation sur l'accueil et la bonne prise en charge des enfants en situation de handicap	
	# de dispositifs mis en place	Six dans six écoles	
La rétention dans le système est améliorée	Textes adoptés (oui/non)	Le texte interdisant le redoublement au sein d'un sous-cycle est adopté et mis en œuvre	Annuaires statistiques
	# d'enseignants formés	4.403 enseignants formés à l'approche par les compétences 4.403 enseignants formés à l'utilisation des manuels d'éveil 150 administrateurs et 20 superviseurs formés en tests standardisés	Rapports
La qualité des Apprentissages s'est améliorés	# d'élèves qui bénéficient des manuels	Environ 113.000 élèves bénéficient de manuels didactiques contextualisés d'éveil et 58.000 élèves du CP bénéficient des manuels de français et mathématique 8 maquettes de manuels du préscolaire sont élaborés 18 maquettes de manuelles du primaire sont élaborés Les manuels contextualisés d'éveil, français et mathématique et les outils	Annuaires statistiques

		pédagogiques pour le préscolaire sont adoptés	
	# de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs formés	250 conseillers pédagogiques et inspecteurs sont formés en pédagogie active et en suivi-évaluation	Rapports
	Locaux construits ou réhabilités (oui/non)	Les locaux de l'Inspection Générale et de la Planification de l'Education Nationale sont réhabilités et équipés de 5 ordinateurs desktop, d'un projecteur, de 2 serveurs (CISCO) de 3 armoires, de 100 chaises	Rapports
	# d'élèves soumis à des tests d'évaluation standardisés	Un échantillon de 4.300 élèves, représentatif des 113.000 élèves estimés de 2ème et 5ème année a été soumis à des tests d'évaluation standardisés	Rapports d'évaluation

2-6. Décaissement du projet

Le tableau ci-dessous illustre les dépenses par composante

	Budget reprogrammé en aout 2016 (US$)	Dépenses exécutées/ engagées au 30 juin 2018 (US$)	Taux d'exécution
A. Extension de l'accès et amélioration de la rétention	1.190.376	1.190.376	100%
- Volet 1: Réhabilitation d'infrastructures primaires : Parvenir à un ratio d'1,2 enseignant par salle de classe en 2015 (contre 1,5 en 2010).	773.669	773.668	100%
- Volet 2 : Extension de l'accès aux enfants en situation de handicap : Créer un système d'éducation spécialisée	279.906	279.906	100%
- Volet 3 : Réduction du redoublement : Réduire le taux de redoublement de 29% à 19% en 2015	136.801	136.801	100%
B. Amélioration de la qualité	2.670.949	2.671.040	100%
- Volet 4 : Manuels et guides scolaires : Doter tous les enfants d'un manuel en français, maths et éveil d'ici 2015	2.039.709	2.039.800	100%
- Volet 5 : Pilotage de la qualité par des tests standardisés : Améliorer les conditions d'encadrement pédagogique	124.626	124.626	100%
- Volet 6 : Renforcement de l'encadrement pédagogique : Mettre en place un dispositif de suivi de la qualité	506.614	506.614	100%
C. Gestion sectorielle	738.675	722.276	98%
- Volet 7 : Appui au système d'information statistique : Produire les statistiques dans les délais	355.013	355.013	100%
- Volet 8 : Programmation budgétaire et suivi évaluation du PIE : Mettre en place un système de programmation, de coordination et de suivi/évaluation du plan intérimaire (PIE)	383.662	367.263	96%
TOTAL	4.600.000	4.583.691	100%

A la cloture du projet on note un écart d'à peu prees 16,000US$ au niveau du volet 8, soit 4% du montant de la ligne budgetaire et moins de 1% du budget total. Cet écart, qui est attribuable aux fluctuations de la devise locale par rapport au dollar n`a entrainé aucun impact sur la mise en œuvre du projet et sur l'atteinte des résultats escomptés.

2-7. Gestion financière, achats, garanties et autres questions fiduciaires

La gouvernance financière du projet a suivi scrupuleuse les règles et procédures de l'UNICEF prescrites notamment par l'approche harmonisée de transferts directs de fonds aux partenaires d'exécution (HACT) dans le cadre de la coopération entre l'Unicef et l'Union des Comores. Les activités sont consignées dans un plan de travail annuel validé par le MEN en collaboration avec les CEIAs et les PTFs. Sur la base de ce plan de travail, des demandes de financement (requêtes) formulées par le MEN et les CEIAs sont financées par les fonds GPE pour la mise en œuvre des activités selon les modalités suivantes :

- L'avance des fonds aux partenaires de mise en œuvre (c'est-à-dire le Ministère de l'Education nationale et les Commissariats en charge de l'éducation) sur la base des requêtes trimestrielles, ou le remboursement des dépenses convenues ;
- L'exécution directe par l'Unicef, surtout les grosses activités pour lesquelles les partenaires d'exécution ne disposent plus les capacités suffisantes pour mener à bien ces opérations ;
- Les opérations de suivi et évaluation des activités.

Concernant la passation de marché, compte tenu de l'étroitesse du marché local, l'Unicef conduit le processus d'appel d'offre ainsi que les procédures d'attribution des marchés. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- La commande et la distribution des manuels d'éveil pour les classes de CE et CM pour tous les élèves et enseignants de l'ensemble des écoles primaires publiques et privées du pays ;
- La conception des nouveaux manuels scolaires et guides du maitre du français et de mathématiques du primaire et les outils pédagogiques de la petite enfance (guide parental et les manuels de l'enseignement coranique rénové qui correspond au préscolaire public) ;
- L'aménagement et équipement des locaux des services du MEN en charge de l'encadrement pédagogiques, de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières et la planification de l'éducation.

Des mécanismes de suivi, de contrôle des activités et de l'utilisation adéquate des fonds sont régulièrement conduites pour garantir une assurance qualité de l'exécution des fonds ainsi que la mise en œuvre des activités. Dans ce cadre, en 2017 le MEN a été audité dans le cadre de ce projet par KPMG, un cabinet indépendant, dont les recommandations faites dans le rapport transmis à l'Unicef seront prises en considération dans la mise en œuvre du nouveau projet GPE dont l'enveloppe financière s'élève 2,3 millions US$.

3. Partenariats clés et collaboration inter institutions

Dans le cadre du projet GPE un certain nombre de partenaires sont intervenus dans le secteur, au cours de la période d'exécution, pour appuyer la mise en œuvre des plans relatifs aux PIE et PTSE auxquels le GPE a contribué à l'atteinte des objectifs. Il s'agit de :

- L'Unicef à travers ses fonds propres pour soutenir le développement de la petite enfance et la gestion du projet GPE au niveau du primaire et de la gestion sectorielle ;
- L'Union Européenne à travers deux projets (PRePEEC et AFTP) ;
- Le Fonds Saoudien pour le Développement pour la construction des 10 blocs d'écoles primaires
- L'ONG Maeecha pour l'appui multiforme dans des écoles de la région de Nuymakele à Anjouan.

La coordination des PTFs a été faite par la Coopération Française comme Agence de Coordination et l'Unicef comme Agent Partenaire chargé de gestion. La Coopération Française nommée Agence de coordination par le Groupe local des partenaires de l'éducation en 2016 a joué un rôle central en facilitant le travail de ce dernier, sous la direction du gouvernement. Le Groupe local a coordonné et facilité l'engagement des partenaires avec le GPE, servant ainsi de lien de communication entre le Groupe local des partenaires de l'éducation et le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation. L'Agence de coordination a facilité la communication entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers, et entre le Groupe local et le Secrétariat tout au long de la rédaction du PTSE en 2016-2017 et de la soumission de la requête pour le projet d'appui au PTSE. De plus, elle a contribué à promouvoir une large représentation d'acteurs de l'éducation au sein du Groupe local des partenaires de l'éducation en assurant l'intégration des syndicats.

Le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) s'est réuni régulièrement au moins une fois par trimestre entre 2014 et 2016 et ensuite mensuellement entre 2017 et 2018.

4. Enseignements tirés

Un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés de la mise en œuvre du projet :

- L'approche projet dans le contexte du partenariat mondial pour l'éducation exige effectivement une bonne coordination des interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), pour faire converger les intérêts et contribuer ensemble aux défis réels du développement de l'éducation dans le pays.
- La stabilité et le maintien des responsables et des cadres qualifiés de l'éducation au niveau du MEN et des CEIA est une condition essentielle pour un bon pilotage des interventions dans l'éducation et pour une synergie intra et intersectorielle synonyme de bon fonctionnement du système.

- La disponibilité des données fiables, exhaustive et complète est cruciale pour renseigner les indicateurs de suivi et apprécier la réalisation des résultats. La mise en place des systèmes de collecte et traitement de données doit être mieux accompagnée par des mesures de formation.
- La création des compétences nationales et le développement des capacités résultent de l'implication et de la participation active des acteurs dans les différentes interventions, et de la disponibilité de l'expertise extérieure à transférer les savoir-faire.

3. Remerciements

Unicef Comores formule ses sincères remerciements au Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) de la part de tous les enfants aux Comores qui bénéficient du projet. Unicef Comores exprime également sa reconnaissance au Gouvernement de l'Union des Comores ainsi qu'au Groupe local des partenaires de l'éducation.

Title of Report/Project:
UNICEF Office:
Donor Partner:
Date:

Annex - Report Feedback Form

UNICEF is working to improve the quality of our reports and would highly appreciate your feedback. Kindly answer the questions below for the above-mentioned report. Thank you!

Please return the completed form back to UNICEF by email to:

Name: Miriam Mareso, Chief of Education, UNICEF Comoros

Email: mmareso@Unicef.org

SCORING: 5 indicates "highest level of satisfaction" while 0 indicates "complete dissatisfaction"

1. To what extent did the narrative content of the report conform to your reporting expectations? (For example, the overall analysis and identification of challenges and solutions)

5	4	3	2	1	0

If you have not been fully satisfied, could you please tell us what we missed or what we could do better next time?

2. To what extent did the fund utilization part of the report meet your reporting expectations?

5	4	3	2	1	0

If you have not been fully satisfied, could you please tell us what we missed or what we could do better next time?

3. To what extent does the report meet your expectations in regard to the analysis provided, including identification of difficulties and shortcomings as well as remedies to these?

5	4	3	2	1	0

If you have not been fully satisfied, could you please tell us what we could do better next time?

4. To what extent does the report meet your expectations with regard to reporting on results?

5	4	3	2	1	0

If you have not been fully satisfied, could you please tell us what we missed or what we could do better next time?

5. Please provide us with your suggestions on how this report could be improved to meet your expectations.

6. Are there any other comments that you would like to share with us?

T**hank you for filling this form!**



United Nations Children's Fund
Comores

PO Box 497
Maison des Nations Unies
Hambramba, Moroni, Comores
Telephone: +269 773 0993
www.Unicef.org/comoros

© United Nations Children's Fund (UNICEF)